

BOUCLE 3 LES UNIVERS PARALLÈLES

Cette troisième boucle du Sentier métropolitain vous embarque pour une échappée pédestre de plateau en plateau par-dessus les Eaux Claires, la Charreau et la Boème jusqu'aux franges sud de l'agglomération.

Séquence 1 : LES MONTAGNES RUSSES

Du plateau d'Angoulême à la gare de la Couronne 20 km

Partir de l'hôtel de ville (bus B) et rejoindre la place New-York pour descendre sous la statue Carnot par la rue Waldeck Rousseau.

A l'arrière de la **résidence Renolleau (1)**, prendre le chemin de la Quintinie et sortir par la rue de Clérac à Sillac. Juste après être passé sous la **voie de l'Europe (2)**, suivre le sentier du Périph' Vert qui monte à gauche de la voie rapide et remonte vers la prairie (vue sur le plateau d'Angoulême).

Traverser le **quartier des Baticoop (3)**, maisons construites dans les années 1950-60 par une coopérative d'habitants puis rejoindre le **LISA, Lycée de l'Image et du Son (4)** (architecte Morisseau, 1989) qui marque l'entrée dans le quartier de Ma Campagne, Zone à Urbaniser en Priorité (ZUP) construite dans les années 1970.

Passer au pied des 5 tours de la Résidence du Mas de la Pierre Levée et traverser le boulevard Mono (voir l'ancien tunnel piéton muré). Passer entre **les 2 pyramides de la résidence « Les ter-**

rases d'Aegyptos » (5) (Architectes Andreatt et Parat, 1976). Après la petite église Saint-Paul, rejoindre le mail piéton aménagé à la place de l'une des barres d'immeuble du grand ensemble des 850 (en parti démoli et reconstruit dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain). Continuer jusqu'au **collège Pierre Bodet (6)**.

À gauche de la médiathèque prendre la petite venelle qui donne à l'arrière du collège dont la cour est ouverte sur le quartier puis rejoindre la promenade qui suit la **voie rapide D1000 (7)**. Pour suivre jusqu'au rond-point de Netto, et en faire le tour pour entrer dans la Zone d'Activité de Puymoyen.

Suivre le sentier qui longe le **bassin d'orage (8)** puis entrer dans la zone des Brandeaux. Au fond de la zone, prendre le sentier qui longe l'entreprise Gautier et descendre vers la rue des Brandeaux.

Après le **bois de Tout-vent (10)**, récupérer le sentier GR4 jusqu'au **centre de Puymoyen (11)**

Descendre vers les Eaux Claires par l'ancienne voie romaine. Ici démarre le sentier d'interprétation de la vallée des Eaux Claires. C'est aussi un spot régional d'escalade en milieu naturel. Passer devant le **moulin à papier du Verger (12)** datant du XVI^{ème} siècle, toujours en activité.

A la sortie du **sentier des Eaux Claires (13)**, prendre à gauche en direction du hameau de Giget. Emprunter la rue des Petits Champs puis après avoir traversé la D674, continuer à travers la lande jusqu'au **centre équestre « L'Etrier Charentais » (15)** (vue sur Ma Campagne).

Passer l'hippodrome et traverser une **zone de brande (16)** avant de descendre par un petit sentier dans la vallée de la Charreau. Descendre jusqu'au hameau de Breuty à l'arrière de l'hôpital **psychiatrique Camille Claudel**

(17). Remonter après le hameau vers le sentier qui fait le tour de l'**ancienne carrière Lafarge (18)**.

Rejoindre le chemin de la Combe Bezine entre les maisonnettes de voyageurs et le terrain de moto-cross. Continuer jusqu'au **cimetière de la Couronne (19)** puis tourner à gauche juste après pour retrouver la route de la Contrie qui offre une vue dégagée sur la ville. Descendre jusqu'à l'arrière de la **gare SNCF (30)**

Retour Bus ligne A / 2

Séquence 2 : SUR LA ROUTE

De la gare de la Couronne au centre commercial Auchan 11 km

Traverser les lotissements sud de La Couronne jusqu'au chemin de L'Anguillard et rejoindre le **terrain expérimental des Compagnons du Végétal (20)** (projet de remédiation d'un sol par des techniques agro-écologiques). Franchir le **bief de la Boème (21)**, descendre au fond de la vallée et remonter vers la RN 10 par les chemins agricoles. Traverser l'ancienne N10 au niveau de l'ancienne gare « Fours à Chaux » du petit Mairat puis emprunter l'**ancienne bretelle d'accès à la voie rapide (22)**.

De l'autre côté de la LGV Paris-Bordeaux, voir le bassin d'orage de la **nouvelle zone logistique Intermarché (23)** puis longer la route de la Vallée Noire et prendre la direction du hameau de Fustifort. Tourner à droite vers la **Ferme du Pas (24)**.

Après la ferme, sur la droite, on passe devant la **centrale photovoltaïque de Nersac (25)** (la plus importante de Charente), installée sur une ancienne carrière Lafarge. Rejoindre la route de la Cou-

ronne puis après la LGV, descendre par la rue des Compagnons d'Emmaüs jusqu'au **moulin de Colas (26)**, ancien moulin à papier où la communauté Emmaüs est installée depuis 30 ans.

Se rapprocher de la Nationale 10 par le chemin des Courtes. Au bout du passage de la Mataudière qui longe la Nationale, on voit sur la gauche l'**ancienne décharge de la Pinotière (27)** (centre d'enfouissement de déchets industriels) recouverte depuis quelques années d'une pelouse verte et de panneaux photovoltaïques. Longer les murs anti-bruits de la voie rapide jusqu'à l'hôtel Première Classe.

Pour rejoindre le bus à l'arrêt Auchan, passer sous la RN10 et tourner à gauche vers le centre commercial au-niveau du rond-point.

Retour Bus ligne A / 2

Séquence 3 : ENTRE LES EAUX

De la gare de la Couronne au plateau d'Angoulême : 12 km

Depuis la **gare SNCF (30)** et son nouveau parvis, rejoindre la place du Champ de Foire (30). Possibilité de faire un détour par l'école Marie Curie de l'architecte angoumois Art-Déco Roger Balleix (1934).

Rejoindre le quartier de l'**Etang des Moines (31)** en passant par le passage de Puybrandet. Il s'agit du 5ème plus important quartier HLM de Charente, avec 350 logements. Construit à la fin des années 1970, il est traversé de nombreuses petites venelles réservées aux piétons. Il est constitué de petits immeubles de faible hauteur.

A la sortie du quartier remonter le petit ruisseau de la Couronne jusqu'au lavoir qui borde la rue Léonard Jar-

raud. Continuer jusqu'à l'**ancienne abbaye (32)** et ses impressionnantes ruines qui jouxtent l'**ancienne usine Lafarge (33)**.

On peut également faire un détour par la **Cité Lafarge (34)**, pseudo cité-jardin avec ses 8 maisons-immeubles. Franchir ensuite l'**échangeur de la RN10** et ses deux rond-points. Une fois de l'autre côté, prendre la direction du **lycée agricole de l'Oisellerie (35)** en passant entre deux grandes parcelles de vigne. Installé dans l'ancien château de l'Oisellerie (XV^{ème}-XVI^{ème} siècles), le lycée comporte à des fins pédagogiques un élevage bovin, plusieurs parcelles de vignes ainsi qu'un bois de 25 hectares que le Sentier métropolitain traverse.

A quelques centaines de mètres à l'ouest se trouvait l'**ancien incinérateur à déchets (36)** (actuellement déchetterie).

Franchir la D699 (route de Nersac/Chateaneuf) et marcher jusqu'au **hameau des Sicauds (37)**. Pour atteindre le parc de Chantoiseau, plutôt que d'emprunter le petit chemin privé au bout de la rue des Fontaines, suivre la route principale. Remonter vers l'**église Saint-Michel (38)** par la rue du Logis. A l'arrière de la mairie et de l'ancienne Poste (désaffectée) descendre par le petit sentier à travers champ (vue sur la vallée des Eaux Claires et le quartier des Poètes en face).

Prendre la rue principale en direction de l'ancienne gare SNCF (terminus bus ligne B), et rejoindre la rue du Soleil, de l'autre côté des voies ferrées. Repasser de l'autre côté des voies par le viaduc puis passer sous la voie rapide (RN10) via la rue de Saint-Michel à Angoulême. Rejoindre la rue Louis Pergaud où se trouve l'**usine de gélatine Rouselot (39)**.

Quelques centaines de mètres plus loin, traverser les

parkings de la **Nef (40)**, salle de musique actuelle de 700 places installée depuis 1993 dans une ancienne poudrière. A la sortie du parking, on passe devant le **vélodrome d'Angoulême (41)** (non utilisé depuis 2017) puis l'aire d'accueil des gens du voyage pour se retrouver sur la rue de Bordeaux (ex RN10). Tourner à droite avant Easy Cash vers la rue de la Brigade de RAC. A la place du magasin Prolians se trouvait l'ancien **camps des Alliers (42)** où ont été enfermés pendant la Seconde Guerre Mondiale plusieurs centaines de réfugiés républicains Espagnols et Tsiganes. Une stèle commémorative se trouve plus haut dans le virage de la rue de la Brigade RAC.

Monter le long de la barrière vers le chemin de Rabion et longer le **golf d'Angoulême (43)** jusqu'au boulevard Jean-Monnet. Continuer sur ce même boulevard et passer sous la voie de l'Europe. Avancer dans le terrain en herbe logé entre la voie rapide et la bretelle de sortie (site des Valettes) et emprunter le tunnel piéton avec les parois en tôle ondulée. Faire le tour du terrain de football Leclerc Chauvin. Passer devant l'ancien manoir qui accueille le Centre Départemental de l'Enfance (ancien orphelinat). Dans l'angle entre la rue de Clérac à Sillac et la rue Pierre Grenet, c'est le **Jardin'Spiré (44)**, un jardin collectif associatif proposant divers moments et ateliers collectifs autour du jardinage.

Remonter ensuite vers le plateau par la rue Saint-Martin en passant par la place New-York.

Pages correspondantes dans le livre-guide du Sentier métropolitain : p. 141-210



2 • flasher le code QR ci-contre depuis l'application Attention, ne pas flasher le code hors application.

1 • télécharger l'application gratuite Avenza Maps sur son smartphone. Retrouver le lien de téléchargement en flashant le code QR ci-contre :

DEUX ÉTAPES INDISPENSABLES POUR BÉNÉFICIER DU BALISAGE NUMÉRIQUE AVEC L'APPLICATION AVENZA MAPS :

www.sentier.grandangouleme.fr

Le Sentier métropolitain de GrandAngoulême est un nouvel équipement culturel pour le territoire.

Au fil de ses **4 boucles** pour **150 km d'itinéraires pédestres**, il invite à découvrir ou redécouvrir le territoire autrement, à travers **des points de vue inédits** sur les paysages de l'agglomération, **des collectes de récits**, histoires, témoignages et **des regards d'artistes** de toutes disciplines.

Né dans le cadre d'un **projet européen de coopération**, porté par la communauté d'agglomération de GrandAngoulême et mis en œuvre en collaboration avec l'agence des Sentiers, le Sentier métropolitain **valorise le territoire** et son **écosystème de l'image** au service des habitants comme des visiteurs.



